



MUNICIPALITÉ DE STANBRIDGE-STATION

LE 17 NOVEMBRE 2014.

MUNICIPALITÉ DE STANBRIDGE-STATION
MRC BOME-MISSIONSQUOI
PROVINCE DE QUÉBEC

À notre assemblée ordinaire des membres de la Municipalité de Stanbridge-Station, tenue au lieu habituel, à 20h10, lundi le 6 octobre 2014.

À laquelle assistaient mesdames les conseillères Pauline Samson, Colette St-Onge et messieurs les conseillers Donald Tougas, Étienne Tougas et François Renaud tous membres dudit conseil en formant quorum sous la présidence du maire Gilles Rioux.

Absente : Ingrid Godbout

La directrice générale/secrétaire-trésorière, Carole Pigeon, est aussi présente.

RÉSOLUTION 2014-10-18

EXTRAIT **Travailleurs et travailleuses des postes demandent une résolution**
pour soutenir les démarches à savoir non aux compressions budgétaires.

Il est proposé par Donald Tougas, appuyé par François Renaud et résolu à l'unanimité
Que ce conseil appui la démarche des travailleurs et travailleuses en faisant parvenir la résolution présente.

ADOPTÉE

Carole Pigeon
Carole Pigeon
Directrice générale &
Secrétaire trésorière



MUNICIPALITÉ DE STANBRIDGE-STATION

MUNICIPALITÉ DE STANBRIDGE-STATION
MRC BOME-MISSIONSQUOI
PROVINCE DE QUÉBEC

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant les bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureau de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Poste Canada assure un service public qui doit être préservé;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité de Stanbridge-Station écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la municipalité de Stanbridge-Station, demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

RÉSOLUTION 2014-10-18

**Il est proposé par Donald Tougas, appuyé par François Renaud et résolu à l'unanimité
Que ce conseil appui la démarche des travailleurs et travailleuses en faisant parvenir la
résolution présente.**

ADOPTÉE

Carole Pigeon
Directrice générale &
Secrétaire trésorière